

1. Politique corporative



Responsable : Vice-présidence développement de la destination et affaires publiques	
Politique : Développement durable	En vigueur le 2023-05-31

2. Adoption



Numéro de la résolution	Adopté le 2023-05-31	Révisé le 2023-05-31	Secrétaire Bastien Biron
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

3. Introduction



Par ses actions concrètes, Tourisme Montréal s'engage à faire preuve de leadership et à mobiliser ses membres, ses fournisseurs, ses clients, ses employés et ses partenaires autour des enjeux de responsabilité sociale, environnementale et économique.

Tourisme Montréal encourage les prises d'action commerciales durables propices à la croissance. Cette politique établit les principes et les engagements clairs et réalistes de l'organisation en matière de développement durable. Elle se veut un outil de référence pour la prise de décision dans un souci de performance et de pérennité, en prenant compte de ses effets environnementaux, sociaux et économiques.

Cette politique chapeaute les principales initiatives en développement durable portées par l'organisation. Une Politique d'achats et d'approvisionnement durable agit également en complémentarité de celle-ci.

4. Contexte et objectifs



Tourisme Montréal est engagé à :

- Évoluer vers un rôle plus proactif et plus stratégique dans la gestion de la destination harmonieuse et bienveillante ¹
- Collaborer de manière significative à bonifier les pratiques en développement durable de notre industrie en collaboration avec les membres, partenaires, clients et fournisseurs

¹ Le plan de la destination harmonieuse détaille les actions.

- Réaliser les actions du Cadre d'intervention en tourisme durable, la Destination harmonieuse
- Intégrer le développement durable dans ses opérations transversales

Dans une perspective d'amélioration continue, Tourisme Montréal définit des principes afin de réduire l'empreinte de ses activités sur l'environnement et de maximiser son impact social positif. La politique de développement durable est accompagnée d'un plan de gestion de la destination harmonieuse, qui fait état de l'ensemble des éléments stratégiques visant à contribuer aux objectifs de développement durables des Nations unies. La vision de ce plan se lit comme suit :

Encourager d'ici 2030 le développement d'une destination touristique exemplaire en ayant un impact positif sur la communauté locale et l'environnement, en favorisant l'heureuse cohabitation de la population locale et des touristes, en faisant la promotion du tourisme responsable auprès de notre écosystème, en assurant l'organisation d'événements d'affaires et sportifs respectueux de l'environnement et en encourageant la prise de mesures commerciales durables et propices à la croissance. Cette période cible concorde avec les objectifs de développement durable de l'ONU et ceux du Plan climat de la Ville de Montréal.

5. Principes



Principes généraux

À titre d'organisation vouée au développement économique de Montréal, Tourisme Montréal s'engage à :

Assurer un impact environnemental et social bénéfique au sein de ses activités et de celles de l'industrie

- *Comptabiliser, réduire et compenser les GES de Tourisme Montréal annuellement*
- *Bannir les plastiques à usage unique dans tous les événements de Tourisme Montréal et dans les bureaux de l'organisation*
- *Encourager une saine gestion des matières résiduelles dans les bureaux et les événements de Tourisme Montréal (recyclage, compost)*
- *Favoriser l'écoresponsabilité et la durabilité durant tout le cycle de vie des projets et des événements, ainsi que dans ses opérations*
- *Respecter le principe des 4RV-E (Repenser, Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination)*
- *Appliquer des mesures d'économie d'énergie au sein des bureaux de l'organisation*
- *Encourager le transport en commun auprès de ses employés, de ses membres et des visiteurs en plus de contribuer financièrement au paiement de la carte mensuelle de transport pour ses employés*
- *Tenir compte de l'environnement et des impacts pour les communautés montréalaises dans les processus décisionnels de sélection des fournisseurs, dans la mise sur pied des projets et dans la rédaction de ses orientations stratégiques*
- *Soutenir l'économie locale lors d'achats de cadeaux promotionnels ou de produits pour le bureau dans le but de maximiser les retombées socioéconomiques*

- *Sonder la population locale afin de mesurer la satisfaction globale en assurant la représentativité des diverses communautés montréalaises dans une perspective de diversité, d'équité et d'inclusion*
- *Financer, parmi l'ensemble des projets soutenus, des festivals et événements et des projets touristiques ayant des pratiques de développement durable et misant sur la diversité, l'équité et l'inclusion dans leurs événements*
- *Favoriser l'inclusion et la diversité dans les activités d'entreprises, auprès de nos partenaires et dans la promotion de la destination*
- *Offrir des formations obligatoires aux employés sur les principes de diversité, équité et inclusion, de développement durable et en matière d'adaptation aux changements climatiques*
- *Maximiser les retombées intellectuelles et scientifiques locales grâce aux congrès internationaux*

Encourager le virage vers une transition écologique autant auprès de ses employés, de ses membres que de ses partenaires

- *Sensibiliser son personnel, ses membres, ses partenaires, ses clients et ses fournisseurs à l'atteinte des objectifs de développement durables inscrits dans son plan de destination harmonieuse et à l'adoption des pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement et des communautés locales*
- *Offrir une formation à ses employés (obligatoire) et à ses membres (gratuite) sur les principaux leviers d'action du tourisme durable, ainsi que des formations personnalisées par secteur d'activité*
- *Partager des ressources en développement durable directement sur le site web (guide, programmes de financement, certifications, etc)*
- *Favoriser la culture entrepreneuriale, investir dans ou encadrer des jeunes entrepreneurs et encourager les startups liées au développement durable*
- *S'impliquer dans la communauté étudiante et valoriser les emplois en tourisme*
- *Sensibiliser les visiteurs à l'adoption de pratiques responsables*

Documenter et communiquer les actions réalisées liées au développement durable au sein de ses activités ou de celles de l'industrie

- *Communiquer et informer de manière régulière les parties prenantes de ses initiatives environnementales afin d'influencer le milieu à faire des choix responsables*
- *Rendre compte des actions réalisées au cours de l'année dans un bilan annuel*
- *Développer des initiatives de communication qui animent la communauté et qui créent un sentiment d'appartenance*
- *Mettre à l'honneur et promouvoir les produits et les entreprises Montréal, d'autant plus celles ayant des pratiques écoresponsables*

À ce titre, Tourisme Montréal s'implique dans l'atteinte des objectifs des Nations unies suivants :

- Objectif 1 : pas de pauvreté
- Objectif 2 : faim zéro
- Objectif 8 : travail décent et croissance économique (emplois de qualité dans l'industrie)
- Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- Objectif 11 : villes et communautés durables
- Objectif 12 : consommation et production responsables
- Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (adaptation aux changements climatiques, réduction des GES)
- Objectif 14 : vie aquatique
- Objectif 15 : vie terrestre
- Objectif 17 : partenariat pour la réalisation des objectifs

6. Autorité



L'application de la présente politique relève de la vice-présidente développement de la destination et affaires publiques.

7. Suivi et reddition de compte



La vice-présidence développement de la destination et affaires publiques doit mesurer les indicateurs de performance du cadre d'intervention en développement durable, Destination harmonieuse, et communiquer les initiatives de Tourisme Montréal en matière de développement durable tout au cours de l'année et dans le bilan annuel.

Sur une base annuelle, la vice-présidence développement de la destination et affaires publiques présente le bilan annuel de développement durable au comité de direction.

La politique fera l'objet d'une révision annuelle. Dans une perspective d'amélioration continue, elle pourra également être revue au besoin.

Adopté lors de la réunion du conseil d'administration du 31 mai 2023

Bastien Biron

Secrétaire